

**Le 9 février 2016**

[Traduction]

### **Taxe de vente harmonisée**

**M. Fitch** : Vendredi dernier, j'ai posé une question raisonnable pendant la période des questions. Aucun des ministres présents à la Chambre n'a pu y répondre. Je vais la répéter. Je suis sûr que le premier ministre a lu la transcription et a eu le temps de préparer une réponse pleine d'esprit.

Le premier ministre de Terre-Neuve, Dwight Ball, a déclaré publiquement qu'une hausse de la TVH de 2 % ferait disparaître des emplois. Au cours de la fin de semaine, des représentants du milieu des affaires se sont exprimés, affirmant que l'augmentation nuirait à l'économie fragile du Nouveau-Brunswick. Encore une fois, je me demande si le premier ministre pourrait nous dire s'il est d'accord avec le premier ministre Ball, de Terre-Neuve, qui affirme qu'une augmentation de la TVH fera disparaître des emplois, et avec les représentants du milieu des affaires qui affirment que l'augmentation nuira à l'économie.

**L'hon. M. Boudreau** : Il est clair encore aujourd'hui pour moi, en tant que ministre responsable de l'Examen stratégique des programmes, que le chef de l'opposition n'a pas prêté attention au processus et n'a pas participé aux consultations. Au cours des 13 derniers mois que nous avons passés à sillonner la province, à rencontrer et à consulter des gens du Nouveau-Brunswick et des parties prenantes, les gens du Nouveau-Brunswick nous ont clairement indiqué qu'ils voulaient une approche équilibrée. Ils voulaient une approche équilibrée. Ils ne voulaient pas que nous équilibrions les comptes seulement du côté des recettes ou seulement du côté des dépenses.

Voilà pourquoi, lorsque nous avons déposé notre budget la semaine dernière, nous avons dégagé 589 millions de dollars pour relever les défis financiers de la province. Cette somme a été divisée presque à parts égales. Nous avons cerné 296 millions au chapitre de la réduction des dépenses et 293 millions pour ce qui est des mesures productrices de recettes, et cela représente exactement ce que les gens du Nouveau-Brunswick voulaient que nous fassions.

**M. Fitch** : Nous recevons, à notre bureau, des appels de gens qui disent que le ministre de la Santé ne répond pas à ses courriels. Je suppose que c'est ce qui s'est passé aujourd'hui, car je lui ai envoyé un courriel dans lequel nous donnions notre point de vue sur son document *Des choix* et sur le budget. Apparemment, il ne lit pas ses courriels.

Encore une fois, je demande au premier ministre s'il est d'accord ou non avec le premier ministre Ball de Terre-Neuve, qui a dit qu'une augmentation de la TVH de 2 % ferait disparaître des emplois. Nous savons qu'aujourd'hui, c'est Mardi gras. Ce soir aura lieu une collecte de fonds du Parti libéral dans le cadre du Mardi gras, et le premier ministre aura l'occasion de



demander face à face au premier ministre Ball s'il conclut toujours qu'une augmentation de la TVH de 2 % fera disparaître des emplois. Nous savons aussi que le premier ministre Ball arrivera dans le courant de la journée et qu'il sera là demain. Le premier ministre voudrait-il inviter le premier ministre Ball à venir à l'Assemblée législative, à s'adresser à l'auditoire — aux parlementaires — et à nous dire pourquoi il pense que l'augmentation de 2 % fera disparaître des emplois?

(Exclamations.)

**L'hon. M. Boudreau** : Merci, merci.

Encore une fois, si le chef de l'opposition avait participé aux consultations, il saurait que les gens du Nouveau-Brunswick veulent une approche équilibrée. J'ai bien eu la réponse du chef de l'opposition. Nous avons écrit à tous les chefs des partis pour demander un apport. Le député d'en face a envoyé un article publié deux ou trois semaines auparavant par l'ancien ministre des Finances — le ministre des Finances raté — qui se démenait encore pour...

(Exclamations.)

**L'hon. M. Boudreau** : D'accord, je retire le terme que j'ai employé, Monsieur le président.

L'ancien ministre des Finances se démenait encore pour défendre son bilan, soit un bilan de cibles manquées et d'occasions manquées.

**M. Fitch** : Encore une fois, le député d'en face cherche à réécrire l'histoire. La question posée ici aujourd'hui est très claire. Sur le site Web des Libéraux, il est question des emplois comme d'une priorité. Au cours des 18 ou 14 derniers mois, il a été dit de nombreuses fois à la Chambre que les emplois, pour les Libéraux, étaient une priorité. Nous avons constaté le résultat de la priorité des Libéraux, c'est-à-dire le fait qu'ils n'ont créé aucun emploi pendant leur mandat. Vendredi, ils ont perdu 4 600 emplois à temps plein, mais ils ont présenté à l'Assemblée législative, pendant la même semaine, un budget qui prévoit une augmentation de la TVH de 2 % dans la province. Certains de leurs homologues libéraux ont dit qu'une telle augmentation ferait disparaître des emplois.

Ce soir, c'est le dîner-bénéfice du Mardi gras des Libéraux. Le premier ministre et le ministre seront face à face avec le premier ministre Ball de Terre-Neuve. Le premier ministre peut-il demander au premier ministre Ball s'il croit toujours qu'une hausse de la TVH de 2 % fera disparaître des emplois?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je suis un peu surpris que le député d'en face veuille parler de bilan en matière de création d'emplois. Je sais que le député d'en face est au courant, comme l'est le reste de la province, du fait qu'il a été le ministre responsable du développement économique



dans un premier gouvernement en 40 ans à ne pas avoir réalisé de gain net en termes d'emplois durant son mandat.

[Traduction]

Il est intéressant d'entendre le chef de l'opposition citer des statistiques qu'il a vues vendredi. Je ne comprends pas pourquoi il n'a pas cité de statistiques auparavant. Il aurait pu mentionner que, depuis juin, il y a bel et bien eu un gain net de 4 000 emplois au Nouveau-Brunswick. Le chef de l'opposition pourrait aussi mentionner que nous avons connu au cours des derniers mois les taux de chômage les plus bas depuis 2010. Il dirait peut-être même qu'un rapport a été publié il n'y a pas si longtemps qui indiquait que le Nouveau-Brunswick occupait le deuxième rang des provinces au chapitre des augmentations de salaires. Il pourrait aussi parler, par exemple, du fait que, pour les personnes en quête d'emploi, la ville de Moncton est l'une des meilleures villes du pays pour en trouver un. Pourquoi ne parle-t-il pas de telles statistiques aujourd'hui, à l'Assemblée législative?

**M. Fitch** : Encore une fois, nous voulons utiliser le même critère d'évaluation que celui dont s'est servi le premier ministre quand il était dans l'opposition pour mesurer les résultats du gouvernement. Lorsqu'il était dans l'opposition, il est clair qu'il a appliqué une série de critères, mais maintenant qu'il est au pouvoir, il applique une autre série de critères.

Quand nous examinons les chiffres en matière d'emploi publiés vendredi, nous constatons que, depuis que les gens d'en face tiennent les cordons de la bourse et sont responsables du chéquier, ils ont un bilan lamentable au chapitre de la création d'emplois. Le premier ministre parle des taux de chômage qui sont faibles, mais il oublie d'ajouter que la population active a diminué considérablement en raison de certaines des politiques et mesures que les gens d'en face ont présentées à l'Assemblée législative.

Le premier ministre demandera-t-il ce soir au premier ministre Ball s'il veut venir à l'Assemblée législative pour nous dire pourquoi une augmentation de la TVH de 2 % fera disparaître des emplois?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : La question du chef de l'opposition n'a aucun rapport avec le préambule, que je vais certainement aborder avec lui. Nous serons très fiers de comparer notre bilan en matière de création d'emplois à celui du gouvernement précédent. En effet, l'ancien gouvernement est le seul en 40 ans qui n'a pas eu de gain net en termes d'emplois durant son mandat. De plus, nous avons vu des taux de chômage records ; bien trop de personnes au Nouveau-Brunswick cherchaient activement de l'emploi sous le gouvernement précédent, celui de David Alward, dans lequel le chef de l'opposition était ministre. Encore une fois, nous avons très clairement dit que la création d'emplois et la croissance économique sont nos priorités.



Toutefois, il faut aussi mettre en perspective le fait qu'il est nécessaire de redresser nos finances publiques. Sans aucun doute, les décisions que nous prenons peuvent avoir un impact sur plusieurs mesures, et c'est pourquoi nous adoptons une approche équilibrée qui va nous aider à équilibrer le budget et faire croître davantage notre économie durant notre mandat.

[Traduction]

### Financement fédéral

**M. Fitch** : Non, Monsieur le premier ministre, le budget équilibré ne se fera pas au cours du mandat actuel. Le budget et *Perspectives économiques* l'ont montré. Encore une fois, le premier ministre doit regarder ce qu'il fait sortir de son bureau, car le budget ne sera pas équilibré pendant son mandat. C'est un fait. Si nous avons continué, nous aurions eu un budget équilibré.

J'imagine que c'est la raison pour laquelle certaines des questions viennent des médias, des analystes et des économistes. Ils examinent la situation. Même si le premier ministre a pris 300 millions de dollars dans les poches des contribuables du Nouveau-Brunswick, il ne réduit pas la dette ni le déficit cette année. Une occasion se présente ce soir, car le premier ministre a la possibilité de parler à Dominic LeBlanc, le leader parlementaire du gouvernement fédéral, qui semble prendre toutes les décisions. Il pourrait peut-être demander 300 millions de dollars à Dominic pour les affecter là où ils auraient dû aller, soit à la dette et au déficit de la province. Ce soir, à l'activité de financement, le premier ministre demandera-t-il 300 millions de dollars à Dominic LeBlanc pour l'infrastructure?

**L'hon. M. Gallant** : Question fabuleuse.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Ce qui est intéressant, c'est que, lors des élections de 2010, le gouvernement précédent a promis qu'il équilibrerait les comptes en quatre années. Il n'est même pas venu près d'y arriver. De fait, il a raté tous ses objectifs en matière de réduction du déficit. Au cours des élections de 2014, nous avons promis que nous équilibrerions les comptes en 2020. Contrairement au gouvernement précédent, nous veillerons à respecter nos promesses, soit équilibrer les comptes en 2020, créer des emplois et faire croître l'économie au Nouveau-Brunswick.

Le chef de l'opposition pense que, s'il était encore ministre, les comptes seraient équilibrés aujourd'hui sans une augmentation de la TVH. Je lui demande donc aujourd'hui sur le parquet de l'Assemblée législative de dire aux gens du Nouveau-Brunswick quels hôpitaux il fermerait,



quels programmes il réduirait en éducation et comment il ferait des compressions dans le ministère du Développement social.

**M. Fitch** : Une des premières choses que nous ferions serait de cesser de dépenser comme un marin ivre comme le font les parlementaires du côté du gouvernement.

Ce soir, le premier ministre a l'occasion de s'adresser à cinq ministres très influents à l'échelle fédérale — Foote, MacAulay, Brison, Bains et, bien sûr, Dominic LeBlanc. Le premier ministre Trudeau s'est rendu en Alberta avec un sac plein d'argent, un sac plein d'argent comptant, pour aider les Albertains dans leur situation. Nous avons besoin d'aide ici parce que le gouvernement actuel ne peut pas gérer les comptes. Le premier ministre fera-t-il ce que ses homologues ont fait dans l'ensemble du pays et demandera-t-il de l'argent aux gens du fédéral? Il aura leur oreille ce soir à la grande activité de financement dans la capitale. Demandera-t-il l'argent qui permettra de réduire la dette et le déficit ici dans la province?

**L'hon. M. Gallant** : Je peux comprendre pourquoi le chef de l'opposition est un peu contrarié aujourd'hui. Je peux le comprendre, car il n'a certainement pas pu demander quoi que ce soit à Stephen Harper. Il n'a certainement pas pu obtenir quoi que ce soit de Stephen Harper. De fait, j'affirmerais que le gouvernement précédent n'a même pas pu obtenir que le gouvernement fédéral réponde aux appels téléphoniques de ses parlementaires. Je peux comprendre que les gens de l'ancien gouvernement soient un peu jaloux que nous ayons de bonnes relations, non seulement avec le gouvernement fédéral, mais aussi avec nos homologues au Canada atlantique. C'est pourquoi je suis si content que nous, au Nouveau-Brunswick, recevions les quatre premiers ministres et les quatre ministres fédéraux régionaux dans notre magnifique province ce soir et demain, afin de leur montrer certains de nos défis et, bien sûr, certaines de nos perspectives. J'en suis très fier.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre. Le député de Fredericton-York est rappelé à l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Je ne resterai certainement pas les bras croisés pour permettre au chef de l'opposition d'essayer de prétendre que c'est mauvais que nous ayons vraiment de bonnes relations avec le gouvernement Trudeau.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre. À l'ordre.

**M. Fitch** : Je suis reconnaissant du discours — pas vraiment — du premier ministre. Son budget provincial a été condamné à l'échelle nationale. Dans une observation samedi, Norbert Cunningham a énuméré des économistes, des spécialistes en politiques, des sommités et des éditorialistes des médias, des groupes d'entreprises, des gens qui réagissaient en ligne, des syndicats des services publics, la communauté artistique et d'autres groupes d'intérêts.



Lorsque le premier ministre parlera aux autres premiers ministres ici au Nouveau-Brunswick, il pourra leur dire ce qui a été dit à maintes reprises : Écoutez, voici ce que nous faisons, et vous faites mieux de ne pas le faire, car nous nous faisons démolir dans les médias et par les économistes de la province. Le premier ministre dira-t-il ce soir aux groupes, aux autres premiers ministres, qu'ils ne devraient pas faire ce que lui et son gouvernement ont fait, soit dire partout aux gens qu'ils feront une chose et puis en faire une autre? Le premier ministre s'engagera-t-il à tenir une discussion ouverte et honnête avec les autres premiers ministres? Merci beaucoup.

**L'hon. M. Gallant** : Oui, je tiendrai une discussion ouverte et honnête avec mes homologues et les ministres fédéraux lorsqu'ils seront ici. Non, je ne dirai pas que notre budget n'était pas la chose à faire pour la province. Y a-t-il des personnes qui critiquent notre budget? Absolument. Nous avons dit pendant des mois que nous savions que le budget serait difficile, qu'il ne serait pas agréable et qu'il ne serait pas facile. Chaque décision que nous avons prise et chaque choix que nous avons fait en tant que gouvernement avait des conséquences, et nous l'avons admis.

Ce que nous pouvons dire aux gens du Nouveau-Brunswick c'est que nous avons travaillé incroyablement fort pour écouter leurs idées, obtenir leur apport, analyser leurs suggestions et en arriver, de manière très transparente, aux choix qui sont les nôtres en tant que province. C'est exactement ce que nous avons fait. En tant que province et en tant que gouvernement, nous avons dû faire un choix entre augmenter la TVH, procéder à des compressions importantes dans la fonction publique et augmenter l'impôt sur le revenu des corporations ou faire des compressions dans les soins de santé et l'éducation. Nous avons protégé les soins de santé et l'éducation. C'est ce que les gens voulaient.

[Original]

## Programmes sociaux

**M<sup>me</sup> Dubé** : La semaine dernière, nous avons vu la ministre du Développement social rencontrer la presse pour tenter d'expliquer la réduction du montant dans son budget pour le régime de prestations sanitaires destiné aux personnes ayant des besoins spéciaux.

Nous avons appris, par l'entremise des médias, que, par exemple, les personnes pouvant avoir besoin d'une chaise roulante peuvent en abuser. Alors, le gouvernement a décidé d'imposer une restriction budgétaire. Finalement, le montant destiné à ce programme pourrait être éliminé ou réduit de plus de 2 millions. J'aimerais que la ministre me dise ceci : Combien de personnes du Nouveau-Brunswick à besoins spéciaux qui ont besoin d'une chaise roulante pour vivre abusent définitivement du système?





[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : J'aimerais d'abord expliquer et dire très clairement que les gens ne sont pas retirés du programme. Les services fournis aux bénéficiaires d'aide au revenu par l'intermédiaire de la carte d'assistance médicale, communément appelée la carte blanche, seront toujours offerts. Les seuls changements apportés au programme sont l'ajout de critères qui n'existaient pas auparavant. Nous ajoutons simplement des critères. Voilà où nous réalisons des gains d'efficacité dans le programme en question.

[Original]

**M<sup>me</sup> Dubé** : Si je comprends bien les propos de la ministre, il y aura encore un programme et une carte permettant d'avoir accès à de l'équipement ou à des prestations sanitaires, mais les services seront réduits. La ministre a bel et bien donné l'exemple des chaises roulantes. Elle dit que, maintenant, des critères seront ajoutés ; c'est certainement pour empêcher des gens d'avoir accès à des chaises roulantes.

Le gouvernement part avec la prémisse qu'il y a des gens qui abusent du programme en question dans la province, et ce, plus spécifiquement en ce qui concerne les chaises roulantes. Je pose encore une fois ma question à la ministre. Je lui demande de s'expliquer quant à la réduction de plus de 2 millions de dollars dans son budget. Ma question est encore la suivante : Combien de personnes du Nouveau-Brunswick qui ont une chaise roulante abusent du système suffisamment pour justifier des critères supplémentaires pour les empêcher d'avoir accès à de l'équipement dont ils ont besoin pour vivre au quotidien?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : Les gens d'en face veulent critiquer les changements apportés au programme, mais j'aimerais leur rappeler que c'est en 2012, quand ils étaient au pouvoir, que l'examen du programme a commencé, car il fallait le faire. Depuis 2010, les coûts liés à l'équipement, aux services et aux fournitures disponibles dans le cadre du programme ont augmenté de 4 millions de dollars.

Il est très important que nous nous efforcions d'assurer la viabilité du programme. Nous prévoyons réaliser des gains d'efficacité au titre du programme tout en couvrant les médicaments sur ordonnance et tout ce qui est prescrit par des médecins. Nous ne touchons pas aux besoins de notre clientèle. Grâce à notre examen approfondi, nous prévoyons toujours réaliser des gains d'efficacité d'environ 2 millions de dollars. Le tout a pour but d'assurer la viabilité de notre programme.



[Original]

**M<sup>me</sup> Dubé** : Une société est jugée à la manière dont elle traite les plus vulnérables. Par conséquent, le gouvernement Gallant va certainement être jugé sévèrement pour sa façon de traiter les personnes plus vulnérables.

La ministre a-t-elle mentionné que notre gouvernement avait accordé une augmentation de 4 millions dans le programme, étant donné qu'on s'occupait des gens dans le besoin? Alors, comme il y avait un besoin et une augmentation dans les demandes de service, voilà pourquoi le gouvernement du Parti progressiste-conservateur avait accordé une augmentation dans le budget.

Alors, encore une fois, ma question à la ministre est celle-ci : D'après elle, combien de personnes en chaise roulante abusent-elles suffisamment du programme pour justifier l'élimination de près de quelque 2 millions? Je pose de nouveau la question : Combien de personnes sous ce programme, qui ont besoin d'une chaise roulante, abusent-elles du système, de sorte qu'on doit y ajouter des critères pour en limiter l'accès?

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : J'aimerais rappeler à la députée d'en face que, entre 2010 et 2014, des plafonds et des limites ont été fixés par le gouvernement précédent en ce qui concerne trois programmes qu'offrait Développement social. Ces programmes visaient les prestations pour suppléments alimentaires, les prestations pour fournitures diabétiques et les prestations pour le transport pour le programme de traitement, qui était le programme de substitution méthadone.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : Il est important de rappeler au public que le gouvernement précédent a aussi fixé des plafonds et des limites en ce qui concerne d'autres programmes. Nous voulons nous assurer que ces programmes peuvent être maintenus à long terme.

(Exclamations.)

**Le président** : La ministre a la parole.

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : Nous faisons tout ce que nous pouvons pour protéger le programme en question et réaliser des économies, car les coûts augmentent. Merci.





## Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

**M. Wetmore :** Le gouvernement Gallant poursuit son comportement prévisible en disant une chose et en faisant une autre. Cette fois-ci, le comportement vise la communauté artistique. Le gouvernement Gallant a dit que le secteur privé pouvait assurer plus efficacement l'administration des programmes. Tout à coup, le ministre du Tourisme retire au secteur privé la responsabilité financière et administrative du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et place le conseil sous le contrôle politique. C'est incroyable.

Dans le journal d'aujourd'hui, le président du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a dit que les mesures que prend actuellement le ministre Fraser ruineront un conseil qui fonctionne depuis plus de 25 ans sous les gouvernements libéraux et conservateurs successifs. Le ministre expliquerait-il pourquoi il est plus avisé que littéralement tout le monde de la communauté artistique du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Fraser :** Ce qui est incroyable, c'est que le député d'en face prend la parole pour diffuser des informations qui ne correspondent pas aux faits.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Fraser :** Je vais corriger les informations tout de suite. En tant que gouvernement, nous avons suivi un processus de RSP. Nous avons été très clairs au cours de ce processus. Nous avons suivi un processus budgétaire. Nous avons examiné chaque ministère, chaque programme et chaque service pour trouver des gains d'efficacité et offrir de meilleurs services aux personnes de première ligne, notamment notre communauté artistique, nos artistes et nos organismes artistiques.

Nous avons trouvé une enveloppe de financement de 1,7 million de dollars qui est transférée du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture au Conseil des arts. Les rapports annuels montrent qu'une portion de 900 000 \$ de cet argent est versée directement aux artistes et aux organismes artistiques. Nous cherchons simplement des gains d'efficacité administrative afin que le pourcentage maximal d'argent soit versé aux artistes et aux organismes artistiques — là où il se doit.

**M. Wetmore :** Même les Libéraux des échelons supérieurs disent que le gouvernement actuel est l'équipe politique la plus amèrement partisane depuis de nombreuses décennies. La communauté artistique a fait part de sa préoccupation quant au fait que la manœuvre du ministre du Tourisme politisera la distribution des fonds destinés aux arts. Je dois dire que la préoccupation de cette communauté est légitime. Je dirais que c'est précisément la raison pour laquelle une telle décision est prise contre l'autorité du Conseil des arts.



Je peux imaginer des peintres se faire dire : N'utilisez pas de peinture bleue ; n'utilisez rien que du rouge. Je peux imaginer des sculpteurs se faire dire : Vous n'aurez pas d'argent à moins que vous ne sculptiez des bustes du plus bel homme politique du Canada — du moins, selon les journalistes séparatistes. Quelles garanties le ministre peut-il donner à la Chambre selon lesquelles la politique n'influencera pas le financement des arts?

**L'hon. M. Fraser** : Encore une fois, il est très malheureux d'entendre le député d'en face, qui se sert de la même rhétorique jour après jour pour essayer de discréditer la communauté artistique et le travail du Conseil des arts.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Fraser** : Nous veillons simplement à ce que le pourcentage maximal d'argent distribué par l'entremise du Conseil des arts parvienne aux artistes et aux organismes artistiques, comme il se doit.

Je parlerai ici de deux principes clés. Selon le premier, le conseil conserve une indépendance par rapport au gouvernement, et il n'y a aucune ingérence politique. Cela continuera, tout simplement comme aujourd'hui. Le second principe clé...

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Fraser** : Le député d'en face devrait écouter très attentivement pour bien comprendre les faits. Selon le deuxième principe clé, la distribution de tous les fonds par l'entremise du Conseil des arts se fait grâce à un système d'évaluation par les pairs — tout comme c'est le cas aujourd'hui —, et cela continuera demain.

**M. Wetmore** : Le ministre devrait parler au président du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Le ministre prétend vouloir trouver une nouvelle façon apolitique de distribuer les fonds en application d'un programme qui a été établi il y a 25 ans. Il convient de rappeler que c'est un autre premier ministre libéral, Frank McKenna, qui a créé le conseil indépendant en 1989. Le simple fait que le ministre utilise l'expression « de façon apolitique » devrait déclencher la sonnerie d'alarme. Rappelez-vous que le gouvernement actuel est fier de dire une chose et d'en faire une autre.

Toute l'idée selon laquelle le transfert de l'administration au gouvernement permettra d'économiser 400 000 \$ est ridicule. Le ministre expliquerait-il à la Chambre comment il a calculé la somme de 400 000 \$? Ne fait-il que choisir des chiffres au hasard ou peut-il vraiment présenter des documents pour défendre son argument absurde?



**L'hon. M. Fraser** : Encore une fois, je demande au député de vérifier peut-être avec l'un de ses anciens membres du personnel politique qui a envoyé un message sur Twitter le même jour que l'annonce a été faite. Stephen Smith a dit : Je félicite Bill Fraser et le ministère du Tourisme d'avoir décidé de trouver des gains d'efficacité au chapitre de l'administration pour veiller à ce que le maximum d'argent soit versé aux artistes de la province et aux organismes artistiques.

Voilà exactement ce qu'il faudrait faire de cet argent, et c'est précisément ce que nous faisons. Nous continuerons à travailler avec le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. J'ai rencontré le président et les deux vice-présidents du conseil en fin de semaine. Nous aurons une autre rencontre jeudi soir à Saint John. Nous continuerons à travailler avec le président et les deux vice-présidents concernant la transition, pour que l'argent soit versé là où il se doit. Stephen Smith l'a bien dit dans son gazouillis : Félicitations. J'applaudis le travail de Bill Fraser.

[Original]

**M. Coon** : La semaine dernière, les gens de partout dans la province ont été surpris quand ils ont appris que le gouvernement allait transférer l'administration, la gestion et la direction du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme indépendant du gouvernement ; il a le statut d'organisme de bienfaisance, donc il peut recueillir des fonds et des dons du secteur privé. Le ministre compte-t-il augmenter la somme des subventions accordées aux artistes du Nouveau-Brunswick pour compenser la perte des fonds privés qui leur étaient destinés?

**L'hon. M. Fraser** : Je remercie le député d'en face pour sa question.

[Traduction]

Je suis content de répondre à la question respectueuse du député d'en face. Comme je l'ai dit, nous voulons certainement continuer de respecter les principes. Le conseil continuera d'être indépendant du gouvernement. Il sera complètement indépendant du gouvernement et sans ingérence politique.

(Exclamations.)

**L'hon. M. Fraser** : Je ne suis pas certain de la signification de la farce, mais il s'agit d'un sujet très sérieux.

Je veux m'assurer que les artistes et la communauté artistique de notre province comprennent très bien. Nous prenons la mesure afin que les artistes et les organismes voués aux arts dans la province reçoivent le plus d'argent possible. C'est à eux que l'argent appartient. Nous continuerons de travailler avec nos partenaires du Conseil des arts. Comme je l'ai déjà dit, nous avons une rencontre jeudi soir à Saint John pour nous pencher sur la transition et la manière



dont nous pouvons travailler en collaboration et non en vase clos, afin que nous puissions veiller à ce que les artistes aient accès à de meilleurs services et à de meilleurs programmes.

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Coon :** Le ministre n'a pas vraiment répondu à la question à savoir s'il compensera la perte de fonds provenant de dons privés au Conseil des arts. Permettez-moi d'essayer ceci. Un rôle important du directeur général du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, poste qui sera aboli, est d'agir comme défenseur des artistes et des arts du Nouveau-Brunswick. En supprimant la fonction de chef de file et de défenseur du Conseil des arts, en abolissant le poste de directeur général, le gouvernement actuel supprimera la capacité du Conseil des arts de remplir ce rôle. Le ministre me dirait-il, ainsi qu'à la Chambre, qui défendra les arts et les artistes du Nouveau-Brunswick conformément au nouveau modèle?

**L'hon. M. Fraser :** Ce sera le conseil d'administration. Le conseil d'administration indépendant qui travaille indépendamment du gouvernement le fera. Ce sont les mêmes personnes qui les défendent aujourd'hui. Rien n'a changé.

Je vais poser une question aux députés d'en face. Des gains d'efficacité de l'ordre de 400 000 \$ ont été cernés. Les gens d'en face aimeraient-ils mieux que ces 400 000 \$ soient tirés des subventions aux artistes et aux organismes voués aux arts?

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Fraser :** Les gens d'en face préféreraient-ils que le gouvernement et d'autres organismes dans la province travaillent en collaboration et non en vase clos, de manière à ce que nous travaillions dans l'intérêt supérieur des artistes afin de veiller à ce que l'argent soit affecté là où il se doit, soit dans les poches des artistes et des organismes voués aux arts dans notre province? J'aimerais que le député d'en face réponde à la question.

**Le président :** C'est la dernière question.

**M. Coon :** J'aimerais que le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick demeure entier.

Dans le cadre de l'examen interne des programmes du ministère, le Conseil des arts a demandé à une tierce personne de faire une évaluation du modèle de financement que la province utilise, afin de cerner les forces, les faiblesses et les perspectives. L'étude, réalisée par la professeure Monica Gattinger, de l'Université d'Ottawa, une spécialiste des modèles de prestation du financement public des arts, a été présentée lors d'une conférence de presse au bureau du Conseil des arts ce matin. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas attendu les résultats du rapport avant de prendre unilatéralement une décision qui sera néfaste pour les arts au Nouveau-Brunswick?



**L'hon. M. Fraser** : Je veux réitérer que le conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick continuera de fonctionner de manière indépendante. Soyons bien clairs à cet égard. Le conseil sera indépendant, sans aucune ingérence politique, comme c'est le cas à l'heure actuelle. Il continuera d'administrer l'argent que les contribuables fournissent aux artistes et aux organismes voués aux arts au moyen d'un système d'évaluation par les pairs, comme c'est le cas actuellement.

Nous cherchons une efficacité administrative et un nouveau modèle administratif. Nous y travaillerons avec le conseil d'administration et nos autres partenaires. D'autres partenaires travaillent avec la communauté artistique au Nouveau-Brunswick, tels que l'AAAPNB et ArtsLink NB. Nous travaillerons avec l'ensemble des trois groupes — ils représentent tous les organismes dans la province — afin de fournir le meilleur modèle aux artistes et aux organismes voués aux arts dans la province. Le modèle optimisera l'argent affecté à ces personnes qui créent de l'art et travaillent dans notre province pour notre communauté culturelle. Merci.

**Le président** : Le temps réservé à la période des questions est écoulé.

